QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2021 ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

Senlis Sud Oise
Communauté de Communes

votre parten'air Atmo HAUTS-DE-FRANCE

Tous concernés par la qualité de l'air

Avec cette rétrospective de l'année 2021, vous pouvez prendre connaissance polluant par polluant réglementaire de la situation de votre territoire. Nous avons voulu que cet état des lieux soit le plus succinct, mais le plus pertinent pour vous tous. Au travers de la provenance des diverses émissions, vous comprendrez aisément que nous sommes tous concernés et par conséquent nous pouvons tous agir, chacun dans sa sphère d'influence, pour la Qualité de l'Air.
La Qualité de l'Air est une composante majeure de la Qualité de la vie, soyons tous Acteurs et Ambassadeurs de la Qualité de l'Air.

Jacques Patris
Président d'Atmo Hauts-de-France

Quels indices Atmo en 2021 ?

Les indices de la qualité de l'air sont calculés quotidiennement à partir de 5 polluants (dioxyde d'azote NO_2, ozone O_3, dioxyde de soufre SO_2, particules PM10 et PM2.5) sur les 3 790 communes des Hauts-de-France. La répartition des jours sur la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est représentée ci-dessous par rapport à la totalité de la région. Par exemple, les communes de la région ont connu entre 260 et 316 jours d'indice moyen, alors que celles de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise en ont connu entre 283 et 295 jours.

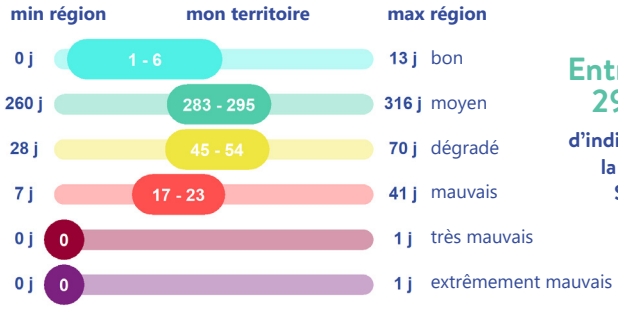

Entre 283 et 295 jours
d'indice moyen sur la CC Senlis Sud Oise

Pour aller plus loin :
Retrouvez *les cartes d'indices régionales chaque jour*.

Les épisodes de pollution en 2021 dans le département de l'Oise

1 polluant concerné en 2021 :

particules en suspension < 10 µm (PM10)

xx date de l'épisode

1 seuil dépassé et déclenché à l'échelle du département :

information et recommandation

Ce qu'il faut retenir pour 2021 dans le département de l'Oise

6 **jours** d'épisode de pollution aux **particules PM10**
Aucun épisode à l'ozone, dioxyde de soufre et dioxyde d'azote en 2021

6 jours de dépassement du **seuil d'information et recommandation**

0 jour de dépassement du **seuil d'alerte**

Tendance globale à la baisse depuis 2017

Zoom sur les Particules PM10

Nombre de jours de déclenchement par département en 2021

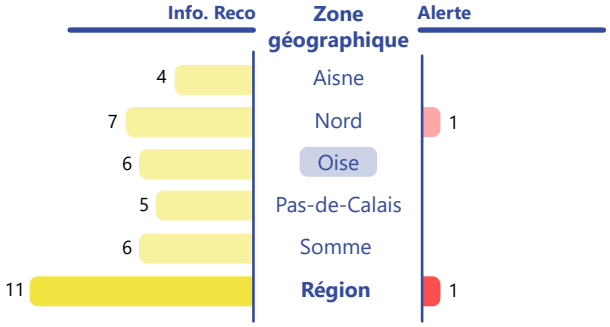

Pour aller plus loin : épisode de pollution aux particules PM10, un savant mélange !

Emissions primaires liées notamment à l'utilisation du chauffage, aux épandages agricoles, aux activités industrielles et aux transports routiers.

Météorologie défavorable à la dispersion des polluants : temps sec, absence de vents, température, etc.

Réactions chimiques produisant des particules secondaires.

QUELS PRINCIPAUX POLLUANTS AI-JE RESPIRÉS EN 2021 ?

Senlis Sud Oise
Communauté de Communes

Atmo Hauts-de-France

Une concentration de polluants, qu'est-ce que c'est ?

Les concentrations qualifient l'air que l'on respire. Elles correspondent à des quantités de polluants présents dans l'atmosphère exprimées en masse par mètre cube d'air. Il existe 2 principaux moyens pour les déterminer :

- **la mesure en un point précis du territoire**, via les *mesures des stations de surveillance de la qualité de l'air*, qui permet de connaître en temps réel ou en différé les concentrations d'un polluant donné,
- **l'estimation par la modélisation (modèle fine échelle régionale)**, qui permet d'avoir une cartographie de l'état de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire pour un polluant donné, via les *cartes journalières de prévision de la qualité de l'air* ou les *cartes de modélisation annuelle régionale.*

Le dioxyde d'azote (NO_2) est un gaz très toxique qui pénètre profondément dans les poumons et irrite les bronches.

En 2021

Moyennes annuelles estimées 2021 sur la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

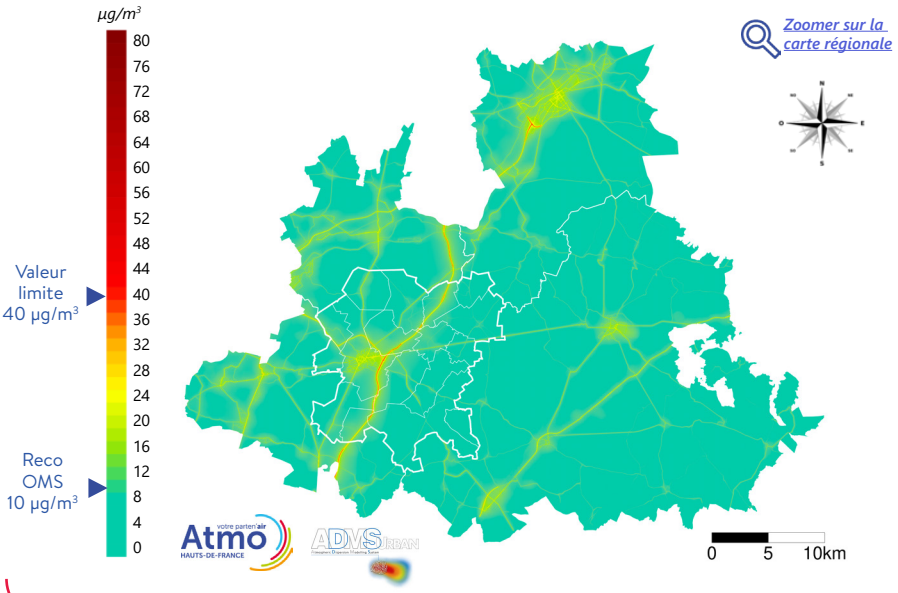

9 µg/m³ moyenne sur le territoire

8 µg/m³ sur le département

Dépassement de la valeur limite le long de l'autouroute A1

0% exposée au dépassement de la valeur limite

au-dessus de la recommandation de l'OMS 69%

Baisse moyenne des concentrations depuis 10 ans en région (en partie liée à la baisse des émissions)

L'ozone (O_3) est un gaz agressif qui provoque de la toux, des altérations pulmonaires et des irritations oculaires.

En 2021

Nombre estimé de jours de dépassement du seuil de protection de la santé sur la Communauté de Communes Senlis Sud Oise*

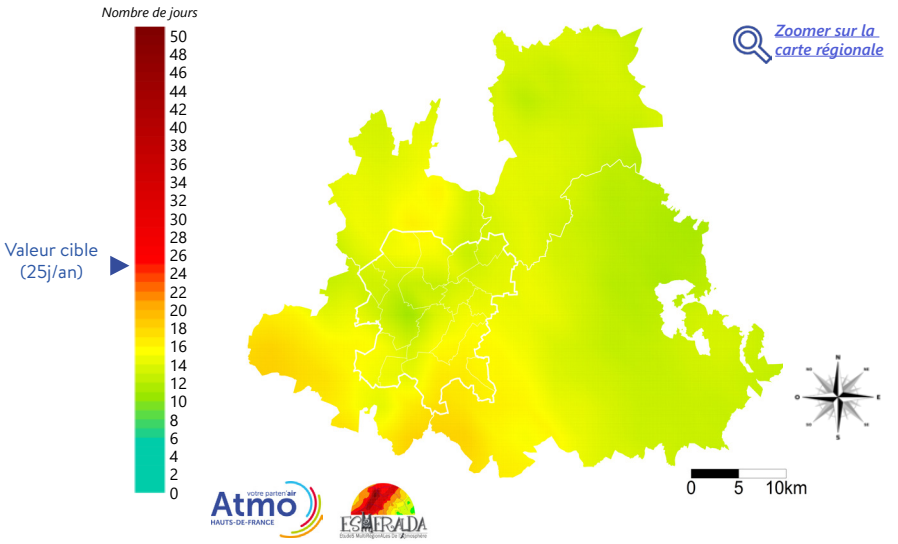

entre 11 et 17 jours de dépassement sur le territoire (entre 7 et 18 sur le département)

Respect de la valeur cible (25 jours / an)

Non respect de l'OLT
► Aucun dépassement autorisé

0% exposée au dépassement de la valeur cible

au dessus de l'OLT 100%

Hausse moyenne des concentrations depuis 10 ans à l'échelle régionale et nationale, en partie liée à la hausse des températures

** Maximum journalier de la moyenne glissante sur 8 heures*
(Valeur cible : 120 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 25 jours par an - Moyenne sur 3 ans (2019-2021))

QUELS PRINCIPAUX POLLUANTS AI-JE RESPIRÉS EN 2021 ?

Senlis Sud Oise
Communauté de Communes

Atmo votre parten'air HAUTS-DE-FRANCE

Les particules PM10 (de diamètre inférieur à 10 micromètres – 10 µm) peuvent irriter et altérer les fonctions respiratoires. Certaines ont des propriétés mutagènes et cancérigènes.

En 2021

Moyennes annuelles estimées 2021 sur la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

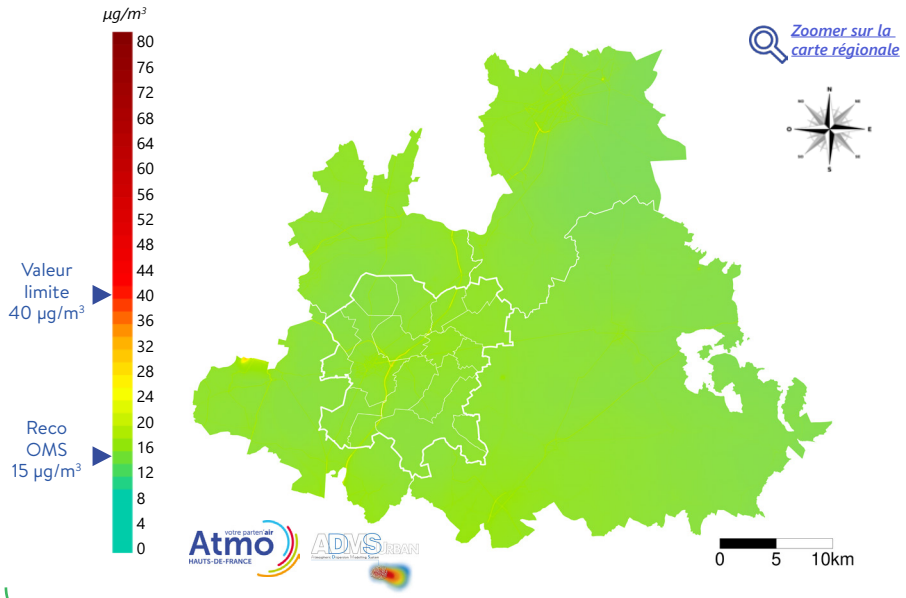

15 µg/m³ moyenne sur le territoire

15 µg/m³ sur le département

Valeurs maximales le long de l'autoroute A1 et des axes routiers principaux

0% exposée au dépassement de la valeur limite

42% au-dessus de la recommandation de l'OMS

Baisse moyenne des concentrations régionales depuis 10 ans

Les particules PM2.5 (de diamètre inférieur à 2,5 micromètres – 2,5 µm) ou particules fines ont un impact sanitaire plus important que les particules PM10. Certaines ont des propriétés mutagènes et cancérigènes.

En 2021

Moyennes annuelles estimées 2021 sur la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

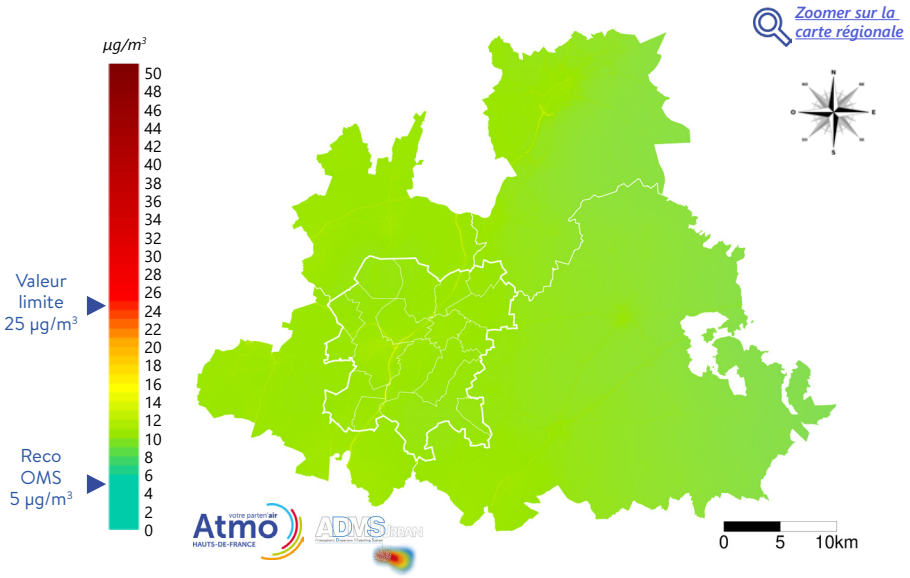

10 µg/m³ moyenne sur le territoire

10 µg/m³ sur le département

Valeurs maximales sur le réseau routier structurant, notamment l'autoroute A1 et la D1330

0% exposée au dépassement de la valeur limite

98% au-dessus de la recommandation de l'OMS

Baisse moyenne des concentrations régionales depuis 10 ans

Les différentes valeurs réglementaires

Elles sont définies dans des directives européennes qui sont déclinées en droit français par des décrets ou des arrêtés. Il existe trois catégories de seuils règlementaires : **valeur limite** (à ne pas dépasser), **valeur cible** (à atteindre dans la mesure du possible), et **objectif de qualité** (à atteindre à long terme - OLT). Ces valeurs visent à prévenir/réduire les effets nocifs de la pollution sur la santé humaine et l'environnement.
Les **valeurs de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** correspondent à des recommandations sanitaires.

QUELS SONT LES POLLUANTS REJETÉS SUR MON TERRITOIRE ?

Senlis Sud Oise – Communauté de Communes
Atmo Hauts-de-France – votre parten'air

Evolution des émissions de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise depuis 2005

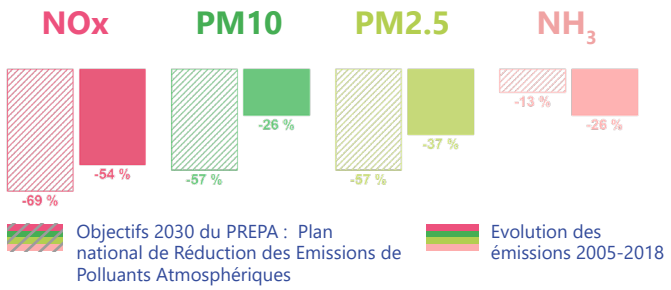

Source : Inventaire Atmo HdF M2020_v4

Les objectifs de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise pour 2030

Objectif atteint et à maintenir pour NH_3

Poursuivre la tendance sur l'évolution des particules PM10 et PM2.5 ainsi que des NOx

Répartition sectorielle des émissions de polluants sur la Communauté de Communes Senlis Sud Oise en 2018 (en %)

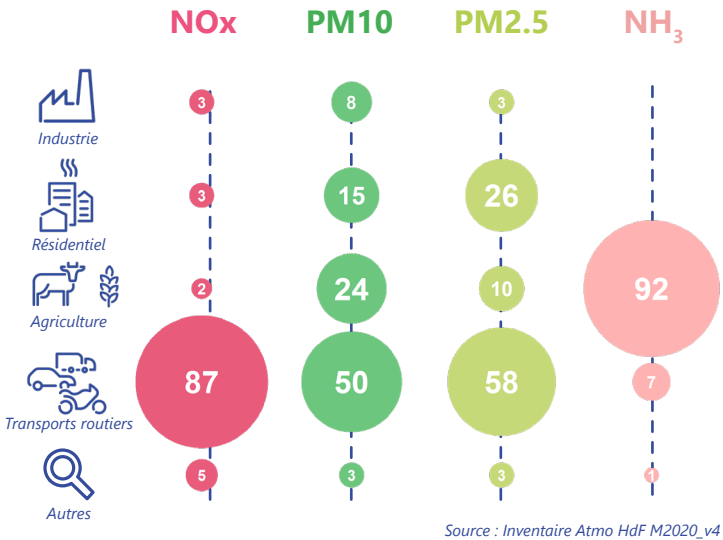

Source : Inventaire Atmo HdF M2020_v4

Le secteur **Autres** comprend : énergie, tertiaire, autres transports, déchets et les émissions biogéniques.

Zoom sur des projets d'Atmo HdF

PCAET

Intégrer le volet Air dans les plans Climat Air Energie Territoriaux

Accompagner les collectivités dans l'élaboration et le plan d'actions de leur PCAET.

Accompagnement sur la stratégie réglementaire, le plan d'actions et/ou le suivi des indicateurs.

POLLIN'AIR

Un réseau de sentinelles, pour anticiper et mieux se protéger !

Un réseau de volontaires pour informer en temps réel de l'arrivée des pollens.

Permettre aux personnes allergiques d'anticiper l'arrivée des pollens allergisants.

Les émissions, c'est quoi ?

Ce sont des **quantités de polluants rejetés dans l'atmosphère par différentes sources**.
Elles sont estimées par Atmo Hauts-de-France pour une année donnée et sont exprimées en tonnes (années disponibles 2008, 2010, 2012, 2015 et 2018).
Chaque secteur possède des sources d'émissions spécifiques en fonction de son activité.
Une source peut émettre plusieurs types de polluants.

Polluants :
NOx : oxydes d'azote (dont le dioxyde d'azote NO_2)
PM10 : particules de diamètre inférieur à 10 micromètres (10 µm)
PM2.5 : particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres (2,5 µm)
NH_3 : ammoniac

Pour aller plus loin

- Comprendre les *sources et effets des polluants*
- Visualiser les *émissions d'autres territoires*
- Retrouver les *données disponibles* pour 9 secteurs PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et pour plus de 40 polluants

Pistes d'actions sectorielles

Transports routiers : réduction du nombre de véhicules en circulation, modes de transports alternatifs, renouvellement du parc

Agriculture : réduction de l'utilisation d'engrais, diminution du nombre de passages pour le travail de la terre, couverture des fosses à lisier

Résidentiel : renouvellement des appareils de chauffage au bois, utilisation rationnelle de l'énergie

Industrie : utilisation des meilleures techniques disponibles, amélioration des procédés de combustion

Quels bons gestes à adopter en tant que citoyen ?

Je privilégie les transports en commun et le covoiturage, ou les modes de déplacement doux si c'est possible (marche, vélo, etc.).

Je ne brûle pas mes déchets verts, c'est interdit depuis 2011. Je privilégie le compostage, le broyage ou la déchetterie.

Je ne surchauffe pas, j'isole mon logement et je choisis un système de chauffage performant.

Restez informés

Contactez Atmo Hauts-de-France pour + d'infos :
03 59 08 37 30 - contact@atmo-hdf.fr

atmo-hdf.fr
Atmo Hauts-de-France
@AtmoHdF
@AtmoHautsDeFrance